



PROCÈS-VERBAL

De la séance extraordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue par conférence téléphonique le 26 octobre 2011 à 15 h 15.

Sont présents :

Mme Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente
M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré
Mme Anne Ladouceur, conseillère à la Ville de Lévis
M. François Picard, conseiller à la Ville de Québec

Est absent :

M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président

Sont également présents :

M. Marc Rondeau, directeur général
Mme Marie-Josée Couture, secrétaire

Ouverture de la séance

La vice-présidente du comité exécutif ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2011-109

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour présenté.

Adoptée à l'unanimité

Acquisition d'équipements informatiques

Résolution n° E-2011-110

Autoriser une dépense de 24 900 \$ taxes applicables incluses pour le remplacement du parc informatique de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) tel que proposé par la Ville de Québec.

Référence : Rapport décisionnel du 26 octobre 2011
Responsable : Trésorerie
Numéro de C.T. : CT 2011-33

Adoptée à l'unanimité

(S) DANIELLE ROY MARINELLI
Danielle Roy Marinelli, présidente de la séance

(S) MARIE-JOSÉE COUTURE
Marie-Josée Couture, secrétaire